



Communiqué

La répression syndicale doit cesser ! Rassemblement de soutien à Sébastien Menesplier

Une nouvelle étape a été franchie dans la criminalisation de l'action syndicale par la convocation à la gendarmerie de Montmorency (95) de Sébastien Menesplier, secrétaire général de la fédération Mines-Énergie et secrétaire confédéral.

À travers cet acte d'intimidation contre l'un de nos camarades, c'est bien sûr toute la CGT qui est attaquée ainsi que la fédération Mines Énergie du fait de son engagement sans faille dans la lutte contre la réforme des retraites. Au-delà de la situation de notre camarade, nous dénonçons l'inquiétante multiplication des situations de répression syndicale subies par nombre de militant·es CGT pour leur engagement dans les mobilisations, en particulier par les camarades de la FNME avec plus de 400 procédures ouvertes à ce jour.

Après une mobilisation historique qui a amené des millions de salarié·es en grève et dans la rue, l'objectif à peine voilé du patronat et du gouvernement est aujourd'hui de décourager les travailleuses et les travailleurs de défendre leurs droits par d'indignes mesures répressives.

Nous ne nous laisserons pas dissuader et ne devons rien céder face aux offensives répétées contre la liberté syndicale et le droit de grève. Militer n'est ni un crime ni un délit.

La FERC-CGT réaffirme son soutien plein et entier à toutes et tous les camarades ciblé·es par la répression à la suite des mobilisations contre la réforme des retraites.

La fédération appelle par conséquent toutes et tous les militant·es de la région Île-de-France à rejoindre le rassemblement de soutien à Sébastien Menesplier, le 6 septembre à 8h30 devant la gendarmerie de Montmorency.

Le 31/08/2023